

Campagne de vaccination à Mayotte

Point de situation n°3 du 12/06/2018 (données au 10/06)

Points saillants

- Dispositif dans sa phase de pleine activité depuis le 27/05 (jusqu'à 8 centres ouverts simultanément)
- Entre le 22/05 et le 10/06, 15 537 enfants ont été vus dans un des 20 centres de vaccination ayant ouvert sur cette période. La fréquentation des centres, à mi campagne, est conforme aux objectifs fixés de fréquentation (entre 30 000 et 40 000 enfants au total)
- Parmi les 15 537 enfants pris en charge dans un centre, 8 548 ont été vaccinés soit 55,7% ayant un statut vaccinal à mettre à jour
- 15 910 vaccins ont été administrés (soit, en moyenne, 2 vaccins par enfant), répartis de la façon suivante (5 912 Infanrix Hexa; 5 433 ROR; 4 565 Prevenar)
- La fréquentation des centres de vaccination reste élevée ce qui montre la forte adhésion des familles à la campagne de vaccination quelle que soit la localisation des centres sur l'île
- Aucun effet indésirable post vaccinal ayant fait l'objet d'une déclaration de pharmacovigilance n'a été signalé à Santé publique France.
- Forte implication des équipes vaccinales et pharmaceutiques de la réserve sanitaire
- Implication des acteurs locaux qui se font le relais de la campagne en coordination avec l'ARS

Bilan d'activité

Après 3 semaines d'activité, la campagne est globalement déployée selon la programmation prévue. Les centres en activité sont répartis dans la région du grand Mamoudzou, le nord et le centre de l'île.

Entre le 03/06 et le 10/06, 4602 enfants ont été vus dans un des 10 centres en activité pendant au moins un jour.

Depuis le début de la campagne, 16 centres sont clos et 4 centres étaient ouverts le 10/06, soit 19 centres restant à ouvrir d'ici le 30/06. Les premiers centres situés dans le sud s'ouvrent à partir de la semaine du 11/06 (voir cartographie en page 4).

Au total, entre le 22/05 et le 10/06, 15 537 enfants ont consulté dans 20 centres de vaccination, 8 548 (55,7%) ont été vaccinés et 15 910 vaccins ont été administrés.

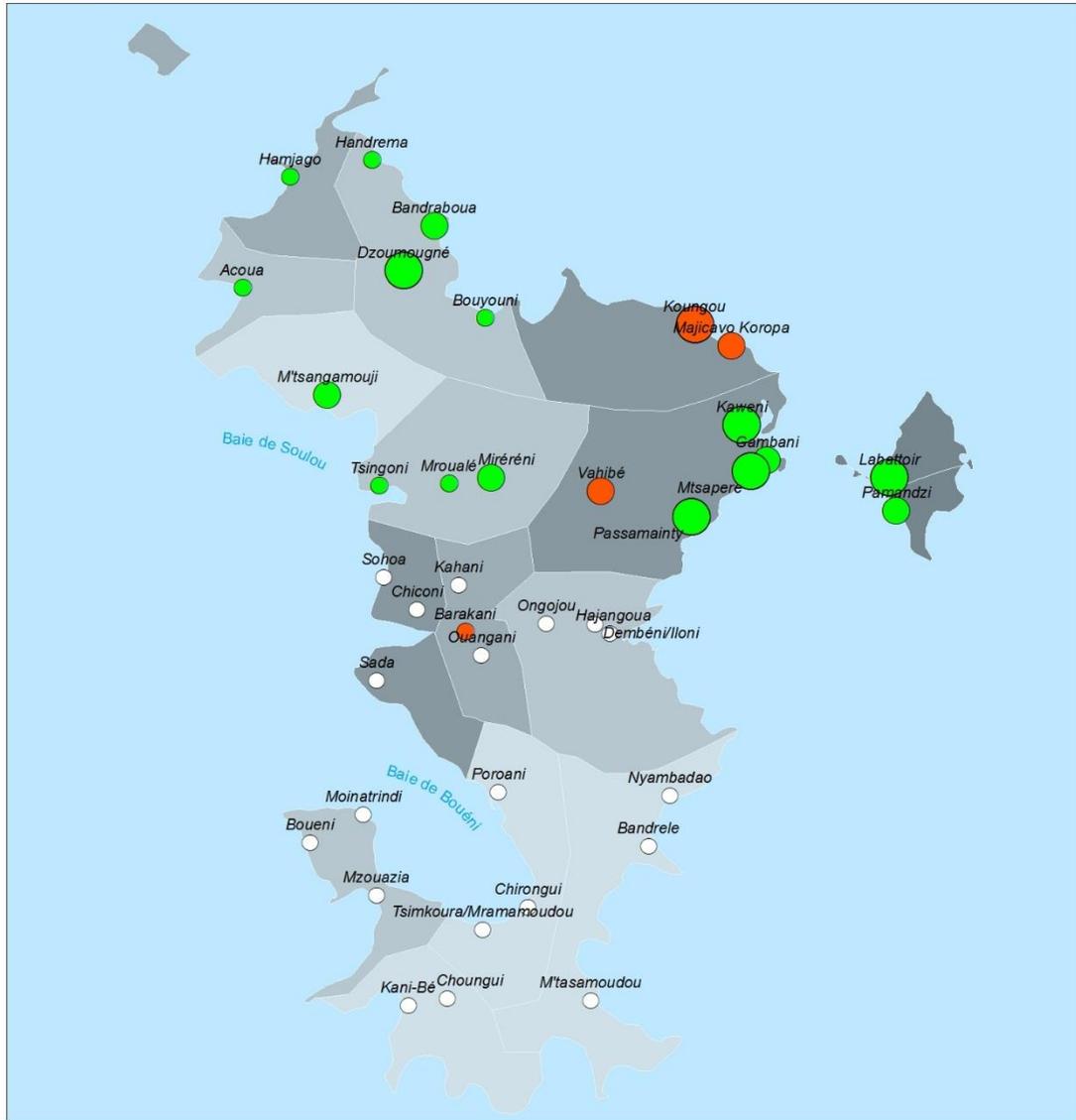
Tableau d'activité des centres (situation au 10/06/18)

Nombre	Centre de vaccination	Nombre d'enfants vus (N)	Part d'enfants ayant reçu une vaccination (%)	Statut du centre
1	Barakani	383	39%	En cours
2	Koungou	1074	64%	En cours
3	Majicavo Koropa	778	61%	En cours
4	Vahibé	650	54%	En cours
5	Acoua	682	43%	Terminé
6	Bandraboua	654	66%	Terminé
7	Bouyouni	324	56%	Terminé
8	Dzoumougné	884	65%	Terminé
9	M'Gombani	569	66%	Terminé
10	Hamjago	560	51%	Terminé
11	Handrema	265	41%	Terminé
12	Kaweni	1353	65%	Terminé
13	Labattoir	1600	52%	Terminé
14	Miréréni	626	55%	Terminé
15	Mroalé	404	54%	Terminé
16	M'Tsangamouji	526	60%	Terminé
17	Mtsapere	1447	61%	Terminé
18	Pamandzi	828	44%	Terminé
19	Passamainty	1263	47%	Terminé
20	Tsingoni	467	40%	Terminé
TOTAL	Total	15337	56%	

Source : Cire OI (données au 10/06/18)

Cartographie – bilan d'activité

Campagne de vaccination à Mayotte au 10/06/2018



Centres de vaccination

Statut

- non démarré
- en cours
- terminé

Nombre total de vaccinés

- ≤100
- 101 - 300
- 301 - 500
- ≥ 500

Commune

Densité de population (hab/km²)

- 272 - 349
- 350 - 450
- 451 - 556
- 557 - 1746
- 1747 - 2802

Source : ©IGN-GeoFLA®, 2016 ;
 Insee-recensement 2017 ;
 SpFrance-données de la campagne de vaccination, 2018 ;
 ©Santé publique France, 2018

0 5 10 Km



Présentation générale de la campagne (*)



CAMPAGNE DE VACCINATION À MAYOTTE à destination des enfants de 0 à 6 ans

du 22 mai au 30 juin 2018

Pourquoi une campagne de vaccination des enfants à Mayotte ?
La vaccination des enfants à Mayotte a besoin de renfort. Des estimations menées par Santé publique France montrent que la couverture vaccinale est insuffisante. La surveillance épidémiologique a permis de mettre en évidence la survenue de plusieurs cas de maladies graves ou mortelles qui auraient pu être évitées par la vaccination. Par exemple, on assiste depuis début 2017 à une épidémie de coqueluche qui a déjà entraîné la mort de 2 nourrissons. C'est pourquoi l'ARS a décidé de mener, avec le soutien de Santé publique France, une grande campagne de vaccination à Mayotte.

Qui est concerné ?
Cette campagne de vaccination concerne uniquement les enfants de 0 à 6 ans. L'objectif est de protéger chaque enfant, mais aussi de diminuer le risque d'épidémie par une barrière vaccinale impliquant tous les enfants. Il faut donc inviter massivement les familles à se rendre dans les centres de vaccination pendant toute la durée de l'opération. Si tous les enfants sont vaccinés, c'est toute la population qui est mieux protégée contre les maladies.

Contre quelles maladies les enfants seront-ils protégés ?
Les enfants recevront jusqu'à 3 vaccins protégeant contre 10 maladies :

- Le vaccin « ROR » contre la rougeole, la rubéole, les oreillons ;
- le vaccin « Hexa » contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B, la poliomyélite et les infections à Haemophilus ;
- le vaccin contre le Pneumocoque.

Où et quand faire vacciner son enfant ?
Du 22 mai au 30 juin, 39 centres de vaccination vont être ouverts temporairement, sur l'ensemble du territoire de Mayotte (voir programme au dos). Chaque centre ouvrira pendant plusieurs jours de 7h à 16h, y compris les week-end et jours fériés. Tous les centres seront ouverts à tous les habitants : il est donc possible de se rendre dans un autre centre de vaccination que celui de son village. Les habitants seront informés des lieux exacts et des dates par une information locale. Au moins un médecin et un traducteur seront présents dans chaque équipe de vaccination.

Comment est assuré le suivi des enfants ?
Si possible, les parents doivent apporter le carnet de vaccination de l'enfant, pour vérifier s'il a déjà reçu des vaccins, et inscrire les nouveaux. Si l'enfant n'a pas de carnet, les parents en recevront un au moment de la vaccination. Dans tous les cas, ce sont les centres de PMI qui continueront d'assurer le suivi vaccinal des enfants après l'opération. Des informations sur les rappels à effectuer pour certains vaccins seront communiquées au moment de la vaccination.

Dans le cadre de cette campagne, la vaccination est gratuite.

Pour être bien protégés, tous les enfants doivent être vaccinés.

(*) Document d'information ARS OI/Santé publique France du 02/06/2018 à destination des partenaires